



COMPTE RENDU COMMISSION N°11



Conseil d'Arrondissement des Enfants	Commission du 10/01/2016
En présence de : <ul style="list-style-type: none">- 8 élus- 4 animateurs de LADS : Marie Laroche, Marion Luberriaga, Rémy Dessaud et Matthieu L'Hélias- 2 invités : M. Arthur REMY, M.Frederic POULARD	
Programme prévu : <p>14h30 - 14h50 : Accueil et explications du déroulé de l'après-midi</p> <ul style="list-style-type: none">• Rappel consignes• Déroulé de l'après-midi• Trajet jusqu'aux différents lieux <p>14h50 -16h10 : Travail de terrain par commission + révision du planning</p> <ul style="list-style-type: none">- <u>Solidarité avec les sans-abris</u> : Rencontre d'un élu André Gachet, rencontre des partenaires. Visite du jardin Ornano et de la maison Kuruma pour commencer l'organisation de l'après-midi.- <u>Mémoire et lien intergénérationnel</u> : En deux groupes : deuxième cours d'informatique avec les membres de Mosaïque Café // Ballade historique, visite du quartier 1er arrondissement afin de faire des photos pour réaliser une exposition des portraits par la suite.- <u>Hygiène dans les espaces verts</u> : Visite du parc Sutter avec le technicien de la ville de Lyon, M.Poulard et des membres du conseil de quartier du 1^{er} arrondissement. Réalisation d'un nouveau diagnostic et travail sur plans. « Micro-trottoir » pour recueillir les derniers avis des passants dans le parc. <p>16h15-16h30 : Retour + bilan</p> <p>Retour prévu pour 16h15 au mieux. Tour des ressentis de chacun.</p>	

Compte rendu : *Cette commission de février devait nous permettre de bien avancer sur les projets de chaque commission afin de profiter de la commission de Mars pour faire une activité tous ensemble..*

Le début de séance a été compliqué. Nous attendions un grand nombre d'élus pour que chaque commission puisse partir avec ses partenaires sur une visite terrain mais malheureusement, seul 8 élus sont venus ce qui a compliqué le programme initial. M. Denis Lang, historien, devait emmener le groupe « mémoire et lien intergénérationnel » en ballade historique mais il n'y avait pas assez de personne pour assurer la visite. M. André Gachet devait être présent pour parler à la commission « Solidarité avec les Sans-Abris » du projet de la foire à l'innovation sociale mais il n'a pas pu venir et finalement tous les partenaires potentiels pour l'après-midi solidaire ont été excusés. A cela s'est rajouté un fort absentéisme ce qui nous a fait revoir tout notre programme initial et annuler quelques visites de terrain.

Travaux en commissions :

– Commission « Mémoire et liens intergénérationnels »

La commission avait deux objectifs pour cette 11^{ème} séance. Le premier était la ballade qui a été annulé, le deuxième était de continuer les cours d'informatique donnés aux personnes âgées. Les cours ont été maintenus et se sont déroulés dans les locaux de l'association Lyon A Double Sens. Lyon À Double Sens - 13 rue du Griffon 69001 LYON – Association loi 1901 / SIRET 514 643 659 00030

Deux personnes âgées, totalement novices ont été guidées dans la maîtrise d'outils informatiques par 3 jeunes élus de la commission. Le cours a duré un peu plus d'une heure et a été riche en enseignements et apprentissages.

Le retour des enfants par rapport à ce cours est très positif. Il est totalement différent de celui qu'ils avaient pu faire précédemment puisqu'ils ont dû tout revoir du début. Le principe de la souris, des onglets, d'internet, du clavier... Ils ont toutefois réussi à aller assez loin dans les notions puisqu'ils ont abordé le logiciel Skype, l'envoi de mails...

Les 2 personnes âgées présentes veulent continuer avec les enfants pour aller plus loin. Si nous arrivons à trouver un créneau concordant, la prochaine commission aura aussi ça comme objectif.



– Commission « Hygiène dans les espaces verts »

La commission Hygiène dans les espaces verts avance bien. Cette commission est la seule à n'avoir pas été touchée par les changements de programme. Comme prévu ils sont donc allés en présence de M. Poulard voir le parc Sutter pour apporter les derniers points de concertation auprès de l'équipe responsable de la rénovation du parc.

Après leur avoir fait un résumé des réponses aux questionnaires qu'ils ont pu faire passer à leurs camarades de classes, nous leur avons demandé de prioriser les actions qu'ils souhaitaient faire remonter. Trois points sont revenus :

- Rénovation des toilettes publiques
- Changement des aires de jeux pour enfants
- Mise en place de mobilier pour l'agrément et l'entretien du parc (poubelles, bancs, murets...)

Durant cette séance, une personne du conseil de quartier « haut et cœur des pentes » été présente pour que les enfants puissent s'appuyer sur son expérience et sur les retours qu'elle avait pu avoir au sein du conseil.

M. Poulard nous a ensuite fait un rappel du calendrier d'actions et d'avancement du projet, rappelant que toutes les priorités que les enfants ont pu mentionnées seront bien prises en compte par la Mairie. Toutefois une réflexion reste à construire autour des sanitaires publics puisque des aspects techniques et financiers restent à régler. Les enfants en ont conscience et savent que le budget n'est pas extensible et que des dépenses supplémentaires pour certains travaux imputeront des dépenses pour d'autres.

Les enfants ont ensuite pu déambuler dans le parc et partir à la rencontre des usagers pour leur poser des questions sur leurs usages et sur leurs envies de rénovation. Ce temps été très apprécié même si les enfants avaient aussi très envie de jouer avec les autres enfants du parc à ce moment-là. Nous leurs avons ainsi laissé un temps libre pour qu'ils puissent en profiter.

La commission Solidarité avec les Sans-Abris n'était représentée que par une élue. Nous avons donc annulé le programme initial et nous nous sommes greffés à la commission « Hygiène dans les espaces verts ».

Au final, nous nous sommes dit qu'il était difficile de mobiliser les jeunes élus 3 fois en un mois. En effet, la commission de janvier plus la commission de février avec la séance plénière entre les deux faisaient peut être beaucoup de sollicitation sur une courte période. A l'avenir nous devons faire attention de ne pas sur mobiliser les jeunes élus pour qu'ils conservent une motivation et une envie d'assurer leur mandat.